



## Assemblée générale

Distr. générale  
6 octobre 2000  
Français  
Original: anglais

---

### **Cinquante-cinquième session**

Point 122 de l'ordre du jour

### **Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies**

### **Lettre datée du 6 octobre 2000, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général**

Suite à mes lettres datées des 1er, 5, 7, 12, 14 et 19 septembre et du 2 octobre 2000 (A/55/345 et Add.1 à 6), j'ai l'honneur de vous informer que le Tchad a fait le versement nécessaire pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général  
Kofi A. **Annan**